

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2020)
Heft: 4

Artikel: Faire face, bâtir la résilience!
Autor: Bonamy, Tania
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-913895>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Rapport de situation, en présence de l'ensemble des partenaires impliqués, sous la conduite de Denis Froidevaux, chef de l'EMCC VD, à la salle de l'Oeuf du Centre de la Blécherette.
Photos © SSCM-VD / Julie Masson.

Protection de la population

Faire face, bâtir la résilience !

Tania Bonamy

Officier spécialiste, Cellule communication, EMCC-VD

L'Etat-major cantonal de conduite a démontré la force et la solidité de son organisation et de ses processus, ainsi que l'extraordinaire sens de la mission de l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs engagés. La Protection civile vaudoise a été mise sur pied dès le déclenchement du plan ORCA et aura effectué près de 75'000 jours de service

Le 13 mars 2020, le Conseil d'Etat vaudois a déclenché le plan ORCA et annoncé la prise de mesures, dans les domaines de la santé, de la formation, de l'économie, des finances et de la continuité des services publics, visant à renforcer le dispositif de protection de la population.

Le chef de l'État-major cantonal de conduite (EMCC) et le médecin cantonal ont assuré la direction des opérations. Ils pouvaient prendre toutes les mesures imposées par les circonstances, notamment un engagement élargi de personnels ou matériels jugés nécessaires.

Dans le prolongement de cette mesure, la Protection civile vaudoise a été, le 16 mars 2020, mobilisée dans son ensemble.

Anticipation et suivi de la situation

Dès l'annonce des premiers cas à l'étranger, en décembre 2019 déjà, l'EMCC VD a suivi l'évolution du coronavirus. Les premières séances avec l'Office du médecin cantonal ont eu lieu en janvier 2020 et les premiers éléments d'information ont été donnés au Conseil d'Etat début février.

D'emblée, ce risque pandémique est apparu comme hautement probable et avec des impacts extrêmes. Le personnel de l'EMCC a été mobilisé depuis mi-février 2020 et est monté progressivement en puissance pour atteindre son niveau maximal dès le 8 mars 2020. Le Conseil d'Etat vaudois a pris des mesures très tôt, une semaine avant le Conseil fédéral, ce qui a permis d'anticiper le dispositif de

semi-confinement imposé par le Conseil fédéral. Le fait d'avoir déclenché l'état de nécessité tôt a permis d'éviter d'être surpris. Ainsi, l'EMCC a pu conserver l'initiative dans la gestion de la crise.

Malgré le choc des premiers jours de la crise qui a ébranlé quelque peu le dispositif et face à une situation inédite d'une telle ampleur, le niveau de préparation de l'EMCC et des partenaires a permis de garantir une gestion cantonale de la crise performante au profit de la population dans son ensemble.

Souple, léger, mobile

L'EMCC disposait d'un plan de coordination «pandémie», fondé sur le scénario d'un virus du type grippe (HN). Bien que ce document ait dû être profondément adapté à la problématique particulière du COVID-19, disposer de planifications – même imparfaites – a permis à l'EMCC de s'appuyer sur des bases solides en lui évitant de perdre du temps.

Le dispositif de conduite a dû se montrer particulièrement souple, léger et mobile tout en conservant les processus standards qui constituent la colonne vertébrale de l'EMCC, quel que soit le type de crise à résoudre afin d'y faire face.

Le COVID-19 a amené les autorités et les gestionnaires de la crise à s'aventurer sur des terrains inconnus exigeant d'eux de faire preuve de beaucoup d'imagination pour trouver des solutions jamais imaginées à ce jour, ce qui caractérise la raison d'être même de l'EMCC !

La plus grande difficulté a résidé dans le fait que la seule certitude était l'incertitude et qu'il fallait constamment se remettre en question, ce qui ne va pas toujours de soi.

L'absence de scénarios crédibles sur l'évolution de la situation (autrement formulé sur les possibilités adverses)



Poste de commandement des opérations, centre névralgique vaudois de la gestion de la crise !

a constitué un véritable handicap. Cela a limité la liberté de manœuvre et créé une forme d'insécurité délicate à gérer. D'ailleurs à l'heure où nous écrivons ces lignes, beaucoup de questions restent encore sans réponse avec la mise en application des mesures de déconfinement.

Comme le constate Louis-Henri Delarageaz, Commandant de la Protection civile vaudoise, la pandémie a induit « une certaine inversion dans les sollicitations des partenaires par rapport aux événements du quotidien. Le système de santé et la protection civile ont été extrêmement mis à contribution, contrairement aux pompiers, par exemple. Quant aux gendarmes sur le terrain, ils reviennent au front au fur et à mesure de l'élargissement du dispositif de semi-confinement et des mesures de lutte contre le virus. Cela montre que le dispositif de protection de la population se doit d'être flexible et que ce dispositif a fait ses preuves dans le canton de Vaud ».

Sur le plan humain aussi, cette crise a exigé de rester calme et serein ce qui n'est pas chose aisée dans de telles circonstances !

Formation et technologie : Deux grands enjeux

Depuis des années et avec le soutien fort du Conseil d'Etat, l'EMCC Vaud a la volonté d'anticiper et de tenter de maîtriser en permanence ses processus de base. Ainsi, de nombreuses formations et des exercices sont régulièrement mis sur pied, afin d'assurer une capacité et une disponibilité opérationnelles à la hauteur des attentes de la population et des autorités.

En parallèle, des systèmes et des solutions techniques adaptées aux besoins de la conduite sont continuellement recherchés et développés, puis optimisés.

Faire face, construire la résilience !

Denis Froidevaux, chef de l'EMCC VD, se réjouit d'avoir

pu « mesurer la force et la solidité des partenaires engagés au sein de l'EMCC mais aussi l'extraordinaire sens de la mission de l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs engagés toutes missions confondues. Quant au personnel de milice (PCi et Armée), je reste sans voix face à sa volonté et sa disponibilité... C'est tout simplement extraordinaire ! »

Si le système a résisté, c'est grâce à l'implication, l'abnégation et l'engagement de tous !

T. B

Quelque 66'000 jours de service !

Suite à la mise sur pied de l'ensemble de la Protection civile vaudoise (PCi-VD), ordonnée par le Conseil d'Etat dans son arrêté du 16 mars 2020, l'engagement de la PCi-VD dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de coronavirus devrait atteindre près de 66'000 jours de service en situation d'urgence depuis le début de l'épidémie de COVID-19. Cela représente près du double de jours de service que le volume d'activité d'une année ordinaire, tous types de services confondus.

L'ensemble des Organisations régionales de protection civile (ORPC) du canton ainsi que le Département cantonal ont assumé ces missions sur tout le territoire cantonal. Plus de 1'000 membres de la PCi-VD ont été en service quotidiennement au plus fort de cet engagement hors norme, afin de prêter main forte aux partenaires sécuritaires et sanitaires.

En annonçant la démobilisation, la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité, a adressé les remerciements du Conseil d'Etat à la PCi-VD, dont elle s'est dit fière : « En étroite collaboration avec tous les partenaires, la PCi-VD a su faire face à la pandémie de COVID-19. Le degré de compétence et d'engagement de l'ensemble des astreints a été à la hauteur de l'enjeu, inédit pour notre canton et pour notre pays. La PCi-VD a démontré son rôle et son utilité ! »

Plus de détails sur la mobilisation, la conduite et l'organisation de la Protection civile vaudoise en pages 36-37.